



## ● *Inscription sur les listes électorales, comment faire?*

Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Pour vous inscrire, trois solutions s'offrent à vous :

- soit par le biais du service en ligne : la commune de Seyne est rattachée à ce service
- soit par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;
- soit en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

Le premier tour des élections présidentielles se déroulera le dimanche 23 avril et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

**Note :** La Circulaire ministérielle N° NOR INT A/06/00093/C stipule que lorsque le 31 décembre tombe un samedi, les communes doivent assurer une permanence ce jour-là, afin de recueillir les demandes d'inscription. **La mairie de Seyne sera ouverte le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h.**

## ● *Informations diverses*

- > **Réunion du Conseil Municipal** : Lundi 5 décembre à 20h30, salle du Conseil en mairie.
- > **Distribution gratuite de sapins de Noël** sur le Boulodrome dès le 7 décembre.
- > **Ouverture de la station du Grand Puy** le samedi 17 décembre

## ● *Autorisation de sortie de territoire, du changement à partir du 15 janvier*

L'autorisation de sortie de territoire supprimée en 2013 sera rétablie le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

## ● *Demande de changement de prénoms, une démarche simplifiée*

Vous voulez changer de prénom, ajouter, supprimer ou en modifier l'ordre ? L'ensemble de ces démarches sont simplifiées par la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 56).

La demande de changement de prénom (ou d'adjonction, de suppression ou de modification de l'ordre des prénoms) se fait désormais :

- soit auprès de la mairie du lieu de résidence du demandeur ;
- soit auprès de la mairie de son lieu de naissance.

Si l'enfant est âgé de plus de 13 ans, son consentement personnel est requis.

Attention, dès lors que l'officier de l'état civil estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime, en particulier lorsqu'elle est contraire à l'intérêt de l'enfant ou aux droits des tiers, il peut saisir le procureur de la République. Si le procureur s'oppose au changement, le demandeur a la possibilité de saisir le juge aux affaires familiales.

La décision de changement de prénom est inscrite sur le registre de l'état civil.

## ● *L' Agenda du mois*

- **Vendredi 4 novembre** : **Les Veillées du Bastion** ; à 20h30 au Bastion des Pénitents; info au 06.87.16.03.06

- **Samedi 17 décembre** : **Cinéma de PAYS**, séance à 18h et à 20h30, entrée 5€; à la Maison de Pays.

- **Mercredi 21 décembre** : **Marché de Noël** sur la Place d'Armes,

- **Lundi 28 décembre** : **Descente aux flambeaux**, Animations, passage du Père Noël et descente aux flambeaux

- **Mardi 29 décembre** : **Trophée HARIBO**, Slalom géant et distribution de bonbons aux concurrents et aux spectateurs.

*Plus d'infos sur [www.blanche-serre-poncon.com](http://www.blanche-serre-poncon.com)*

## ● *Info Mairie*

Ouverture du secrétariat :

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / Mercredi : 9h à 12h

Demande de passeport sur rendez-vous : mardis et jeudis de 9h à 11h30

Tél. : 04.92.35.00.42 Fax. : 04.92.35.18.98

Courriel : [mairie@seynelesalpes.fr](mailto:mairie@seynelesalpes.fr)

Site : [www.seynelesalpes.fr](http://www.seynelesalpes.fr)



## ● *Seyn'info*

Directeur de la publication : F. HERMITTE

Ont collaboré à ce numéro : Sandrine JULIEN

Pour vous inscrire à Seyn'info : Remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la mairie.

Pour vous désinscrire : Envoyez un courriel à [accueil@seynelesalpes.fr](mailto:accueil@seynelesalpes.fr)